

Québec, le 18 décembre 2018

Monsieur Denis Bergeron
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame MarieChantal Chassé, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay*, et ce, à compter du 21 janvier 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 4 des *Règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Philippe Bourke

c. c. M. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications



Québec, le 18 décembre 2018

Madame Marie-Hélène Gauthier
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

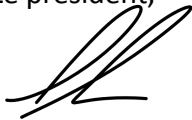
Madame,

La ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Marie-Chantal Chassé, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay*, et ce, à compter du 21 janvier 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 4 des *Règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par monsieur Denis Bergeron.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Philippe Bourke

c. c. M. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

